

## Sommaire

- p. 1 Mot du maire
- p. 2 Assemblées  
Déjeuners  
Chevaliers de Colomb  
Déjeuner de la Fête des Mères  
Centre com. pour les Aînés  
Les CFO  
Logements à loyer modique
- p. 3 Fabrique de Ragueneau
- p. 4 Caisse populaire  
Collecte des encombrants  
Accorderie
- p. 5 Sûreté du Québec  
Programme Rénovillage  
Services Québec
- p. 6 Les Écuries Espérance  
Bibliothèque  
Service d'urbanisme
- p. 7 Soirée hommage  
Levons notre chapeau  
Théâtre éducatif
- p. 8 Publicité

## Tombée des articles

La date limite pour remettre vos articles pour le journal de juin est le 20 mai.

## Assemblées municipales

Lundi 12 mai 2014 à 19 h 30  
Centre communautaire Édouard-Jean  
10, des loisirs

## Coordonnées

523, route 138, Ragueneau  
Téléphone : 418 567-2345  
<http://municipalite.ragueneau.qc.ca>

## Bureau municipal fermé

Le lundi 19 mai 2014  
(Journée nationale des patriotes)

## Mot du maire



Joseph Imbeault, maire

### Grand ménage du printemps

Après le rude hiver vécu, c'est avec plaisir que nous accueillons des températures plus clémentes. En ce moment, la neige fait place au gazon et bientôt, nous pourrions profiter de nos terrasses. Mettons tous la main à la pâte en nettoyant notre cour, en embellissant notre terrain et en le fleurissant. Nettoyons aussi le fossé en bordure de notre propriété et rangeons nos objets (bacs, bois de chauffage, etc.) dans des endroits appropriés derrière la maison.

Nous encourageons tous les citoyens à faire un effort supplémentaire afin de faire de notre village un endroit où il fait bon vivre et un endroit agréable à regarder, autant pour les résidents que pour les touristes de passage chez nous.

### Semaine de la santé mentale

La municipalité proclame la semaine de la santé mentale du 5 au 11 mai 2014. Le slogan «Prendre une pause, ç'a du bon !» vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique. Tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions sont invités à reconnaître l'importance «de la pause» pour prendre soin de sa santé mentale.

## Assemblées

### Les CFQ

Lundi 5 mai 2014

Assemblée mensuelle à 19 h au local.

### Association Marie-Reine

Mercredi 14 mai 2014

Assemblée mensuelle à 10 h au CCEJ.

### Chevaliers de Colomb

Mercredi 14 mai 2014

Assemblée exécutif à 18 h 30 et assemblée régulière à 19 h à la salle de réunion du CCEJ.

## Déjeuners

### FADOQ

Dimanche 4 mai 2014

Dimanche 18 mai 2014

### Chevaliers de Colomb

Dimanche 11 mai 2014

*Déjeuner de la Fête des Mères*

### Association Marie-Reine

Dimanche 25 mai 2014

*Au profit de Développement et Paix. Le prix du déjeuner sera de 7 \$*



## Souper et soirée

### FADOQ

Les samedis 3 mai et 31 mai 2014 à 17 h 30  
au Centre communautaire Édouard-Jean.

## Chevaliers de Colomb

### Souhails d'anniversaire

Les membres du conseil 8784 des Chevaliers de Colomb de Ragueneau sont heureux de souhaiter un très bon anniversaire de naissance aux frères chevaliers qui souligneront l'événement en mai :

- Émile-Henri Tremblay le 4 mai
- Gilles Gagnon le 11 mai
- André Gagnon le 13 mai
- Louis-Marie Gauthier le 15 mai
- Charles-Aimé Gauthier le 18 mai
- Marcel Dumont le 22 mai
- Jonathan Gendron le 25 mai
- Roger Desbiens le 27 mai
- Léonard Gendron le 29 mai
- Jacques Martel le 31 mai



À tous, nous vous souhaitons une très belle journée d'anniversaire dans la joie, l'amour et l'amitié.

Vos frères chevaliers

## Déjeuner de la Fête des Mères

Les membres des **Chevaliers de Colomb de Ragueneau** vous invitent à leur déjeuner de la Fête des Mères qui se tiendra le dimanche 11 mai 2014 à partir de 8 h 30 au Centre communautaire Édouard-Jean de Ragueneau.

**En guise d'appréciation, le déjeuner sera offert gratuitement aux mères.**

Bienvenue et venez en grand nombre.



## Centre communautaire pour les Aînés

### Activités de mai

06 Jacques Lévesque, massothérapeute - 13 h 30

08 Théâtre éducatif - Centre com. Édouard-Jean - 20 h

09 Théâtre éducatif - Centre com. Édouard-Jean - 20 h

13 Souper et soirée de la Fête des Mères - 17 h

20 Jeux variés - 13 h 30

28 Visite de l'Âge Senior - 10 h 30 (mercredi)

## Les CFQ

### Assemblée

La rencontre se tiendra le lundi 5 mai 2014 à 19 h au local (517, route 138).

### Café des artisanes

❖ Le mercredi 14 mai 2014 à 13 h au local.

❖ Le mardi 27 mai 2014 à 13 h au local.

### Tirage du coffre d'artisanat



Le gagnant du coffre d'artisanat est monsieur Réjean St-Gelais. Merci à toutes les personnes qui ont acheté des billets.

Edith Martel

Responsable du Comité Communications

<http://cfqragueneau.e-monsite.com>

<http://facebook.com/cfqragueneau>



## Avis – Logements à loyer modique

Prenez note que des logements sont disponibles :

Pour personnes de 75 ans et plus ou en légère perte d'autonomie au 13, de l'Église (VILLA)

- 4 logements avec services

Pour familles au 22, de l'Église (OMH)

- 1 logement de deux chambres à coucher

Pour familles au 25, de l'Église (SHR)

- 1 logement de deux chambres à coucher

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande de logement au 523, route 138.

Annik Girard, directrice

Il ne reste qu'un logement subventionné à la Villa. Qui aura la chance de bénéficier d'une réduction accordée par le gouvernement ?

# Le geste qui compte !

**COMMENT** vous parler d'un sujet « délicat » qu'est la « FOI » et QUOI vous dire pour vous garder attentif et attentive jusqu'à la fin ?

**AUTREFOIS**, les évêques, les prêtres, les religieuses avaient de grandes et fortes emprises sur plusieurs d'entre nous. Les hommes travaillaient fort du matin au soir pour rapporter le pain quotidien, des femmes ont perdu la vie en mettant au monde leurs nouveau-nés, les animaux à nourrir, les corvées ménagères, les enfants à préparer pour l'école, la couture, etc. La vie elle-même était difficile. La messe était obligatoire et beaucoup de personnes s'y rendaient par respect pour la religion et pour leurs parents qui les y envoyaient. D'où vient probablement le dicton : « Y a du monde à messe ». Les curés passaient par les maisons pour la « visite paroissiale » ; ce qui leur permettait de « sermonner » certains paroissiens qui voulaient contourner « les lois de l'Église ». Et c'est peut-être l'une des raisons expliquant l'éloignement de certaines personnes par rapport à l'Église.

**AUJOURD'HUI**, ce n'est plus comme cela que les choses se passent, et heureusement ! Chaque personne est libre de choisir ce qu'elle veut : sa religion, le nombre d'enfants, le travail, les études, les divertissements, etc. C'est une question de bien-être et encore une fois, de respect.

**LA SEMAINE SAINTE** est particulière. Certains disciples vont « livrer », « renier », « crucifier » Jésus, mais lui va continuer à les appeler « ses amis ». Il leur pardonne. Voilà la grande joie de la Résurrection : le pardon de nos fautes, de nos péchés. Jésus veut son CORPS – l'Église - vivant. Il veut que son Église ait une FOI vibrante.

**COMME JÉSUS** l'a fait lui-même, pardonnons à nos prédécesseurs et regardons l'avenir sous un meilleur jour. Différents curés ont passé et notre église tient toujours. Il y a là un signe. Une appartenance. Une force. C'est un lieu unique où les enfants, les ados, les adultes et les aînés se rencontrent pour célébrer ensemble. Nous espérons que la mort de Jésus Christ ne soit pas passée inaperçue et qu'il y ait encore en chacun de vous la foi, l'espérance et le désir de le connaître un jour.

**POUR CELA**, nous devons proclamer sa Parole et faire connaître son histoire. Notre église connaît un regain de vitalité depuis quelque temps, mais le poids du passé et des rancunes demeure. Le budget est difficile à boucler. Dans le blitz publicitaire du 23 avril au 4 mai 2014 pour la campagne de financement des paroisses, notre évêque Jean- Pierre Blais, parlera de l'importance de croire, d'aimer et d'espérer. La paroisse a besoin de votre soutien. Faire un don, offrir un retrait bancaire mensuel, payer sa dîme qui est de 60 \$ par personne rémunérée ou par famille quand le revenu est modeste, ce sont autant de moyens de financement, pour assurer la survie de notre communauté, l'avenir de notre église. Ces actions permettent d'assurer l'équilibre budgétaire et le bon fonctionnement de nos activités paroissiales. Il n'est jamais trop tard pour faire un don.

Nous vous présentons les chiffres des deux dernières années afin que vous constatiez par vous-mêmes la réalité.

	Recettes	Déboursés	Déficit
Année 2012 :	51 071,33 \$	61 240,77 \$	(10 169,44 \$)
Année 2013 :	67 704,73 \$	70 249,95 \$	(2 545,22 \$)

Cependant, la campagne de financement pour le cimetière par la vente de plaques a rapporté la somme de 6 620 \$ et pour les réparations de l'église, 6 280 \$. Ces deux sommes ont été incluses dans le budget étant donné le déficit qui se présentait. Si vous additionnez ces montants, le déficit est énorme. Il nous reste 10 000 \$ placés à la Caisse populaire. Ce n'est pas un gros coussin. C'est pourquoi nous comptons sur votre appui pour envisager un avenir plus stable. Des bénévoles sonneront à vos portes au mois de mai pour recueillir vos dons. Merci de les accueillir généreusement. Merci à tous.

***Soyons responsable de notre Église, soyons généreux !***

***Le conseil de Fabrique***





## LA CAISSE POPULAIRE DE RAGUENEAU

### Le saviez-vous ?

Votre Caisse populaire de Ragueneau offre un service en financement hypothécaire HYPER INTÉRESSANT.

### ET OUI !

- Réponse à votre demande d'emprunt dans les 24 heures.
- Subvention pour les nouveaux acquéreurs de 1 500 \$ pour une maison déjà construite ou 2 000 \$ pour une maison à construire\*.
- Taux compétitifs et conditions de financement souples.

Venez nous rencontrer. Nous avons de \$\$\$ pour VOUS et votre projet.

Téléphone : 418 567-4300 (sur rendez-vous)  
Raynald Gagnon, directeur général

\* certaines conditions s'appliquent

## Collecte des encombrants

### Maintenant sur appel, à l'année !

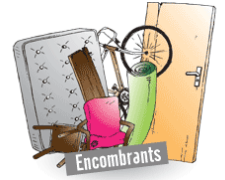
Les citoyens peuvent désormais se départir de leurs matières encombrantes au moment qui leur convient.

Certaines consignes s'appliquent selon la nature des objets.

Vous trouverez les détails à l'adresse suivante :

<http://regiemanicouagan.qc.ca/encombrants.html>

Pour toutes informations,  
communiquer avec la  
RGMRM au 418 589-4557



## Une Accorderie ça vous intéresse?

### Qu'est-ce qu'une Accorderie ?

C'est un organisme communautaire qui vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est une façon novatrice de **partager la richesse sociale d'une communauté** et de favoriser l'inclusion sociale. C'est aussi un **système d'échange de services** entre les membres de l'Accorderie. Il y a plus de **1000 façons** d'offrir ses services.

### À qui s'adresse L'Accorderie?

L'Accorderie s'adresse à toutes les **personnes de 16 ans et plus** qui désirent échanger des services et coopérer pour une amélioration réelle de la qualité de vie des Accordeurs. L'**Accordeur** est le nom donné au membre d'une Accorderie. L'Accorderie vise à renforcer les solidarités entre les personnes d'âge, de classe sociale, de nationalité et de sexe différents. L'**Accorderie recrée les relations d'entraide d'autrefois**.

### La monnaie d'échange de l'Accorderie : c'est le temps

Chaque Accordeur met à la disposition des autres Accordeurs ses compétences et son savoir-faire. Voici un exemple d'échange de services : Julie veut refaire sa petite plate-bande, elle consulte la liste des offres de services sous la rubrique jardinage. Benoît offre un service de jardinage. Julie contacte Benoît et ils s'entendent sur le travail à faire et la durée du service. Une fois le service rendu, Julie donnera à Benoît un chèque temps pour la durée du service, Benoît le déposera dans son compte temps. Avec le temps ainsi cumulé, Benoît pourra s'offrir un service avec l'Accordeur de son choix en fonction de ses besoins.

### Sessions d'information près de chez vous

Ce n'est qu'une des façons de profiter des avantages d'une Accorderie, il y en a plusieurs autres. Pour en savoir plus sur la future Accorderie dans la Manicouagan, vous êtes invités à une **séance d'information** d'environ 45 minutes. Vous pouvez vous présenter à la session de votre choix, selon vos disponibilités.

Municipalité	Date	Lieu	Heure
Pointe-Label	13 mai	Salle Chevaliers de Colomb, (255 rue Granier)	19 h 00
	27 mai	Salle Chevaliers de Colomb, (255 rue Granier)	19 h 00
Pointe-Aux-Outardes	14 mai	Hôtel de ville, salle du conseil (471 chemin Principal)	19 h 00
	28 mai	Hôtel de ville, salle du conseil (471 chemin Principal)	19 h 00
Ragueneau	21 mai	Centre communautaire Édouard-Jean, (10 rue des Loisirs)	19 h 00
	3 juin	Centre communautaire Édouard-Jean, (10 rue des Loisirs)	19 h 00
Chute-aux-Outardes	20 mai	Hôtel de ville, salle du conseil, (2 rue de l'école)	19 h 00
	4 juin	Hôtel de ville, salle du conseil, (2 rue de l'école)	19 h 00

Pour un complément d'information, n'hésitez pas à me contacter. Vous n'avez pas à confirmer votre présence.

Jacques Picard, chargé de projet

418 296-2686 poste 5

[accorderiemanic@gmail.com](mailto:accorderiemanic@gmail.com)

Suivez-nous sur Facebook : [accorderiemanic](https://www.facebook.com/accorderiemanic)

La Fondation Alcoa, le Forum jeunesse Côte-Nord et la SADC Manicouagan sont fiers de participer financièrement à la mise sur pied d'une Accorderie dans la Manicouagan.



# Communiqué

## Fonte des glaces – Prudence dans les sentiers de motoneige et de quad

La Sûreté du Québec demande aux motoneigistes et aux quadistes de redoubler de prudence lors de leurs sorties. L'état de la glace à certains endroits peut représenter un risque important pour les personnes qui s'aventurent hors des sentiers.

En tout temps, les motoneigistes et quadistes doivent éviter les plans d'eau, circuler dans les sentiers balisés et respecter la signalisation et les lois. De plus, il est recommandé de pratiquer ces activités le jour plutôt que la nuit. Notons d'ailleurs qu'en vertu de l'article 12.2 de la Loi sur les véhicules hors-route, il est interdit de circuler dans les sentiers entre minuit et six heures, à moins qu'il n'y ait une signalisation contraire.

Pour réduire les risques de se retrouver dans une situation périlleuse, les motoneigistes et les quadistes devraient éviter de partir seul en randonnée et toujours avvertir un proche de leur itinéraire. Ils peuvent également se munir d'une trousse de survie, qui contient les éléments suivants :

- ✓ un jeu d'outils de base
- ✓ des bougies d'allumage
- ✓ des articles de premiers soins
- ✓ un couteau
- ✓ une corde de nylon pouvant servir au remorquage
- ✓ une scie ou une hache
- ✓ une carte et une boussole (et/ou un GPS)
- ✓ des allumettes à l'épreuve de l'eau
- ✓ une lampe de poche
- ✓ un sifflet et une couverture légère traitée à l'aluminium

Pour de longues randonnées, il est également conseillé de se munir d'une paire de raquettes, de signaux lumineux, d'un abri de secours (tente ou bâche) et d'aliments riches en calories, tels que du chocolat et des sachets d'aliments déshydratés.

Il est à noter que la réglementation entourant la pratique de la motoneige est la même, que vous soyez sur des sentiers, des chemins publics ou privés, ou des plans d'eau gelés.

Agente Josée Langlois  
Sûreté du Québec - Poste MRC de Manicouagan



**Votre résidence nécessite des réparations majeures ?**

**Vous êtes propriétaire-occupant ?**

**Votre revenu est limité ?**

**Vous habitez une municipalité de moins de 5000 habitants?**

**La valeur uniformisée de votre résidence ne dépasse pas 90 000\$ ?**

### LE PROGRAMME RÉNOVILLAGE PEUT VOUS ÊTRE UTILE !

- L'aide financière peut atteindre 90 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 10 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.
- Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des défauts relevés sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux défauts qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.
- Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.

**La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).**

**Les formulaires de demande d'aide provisoire pour la programmation 2014-2015 ainsi que les dépliants explicatifs sont disponibles à la MRC Manicouagan et à votre municipalité.**

**Pour information : Monsieur Jimmy Blouin 418 589-9594 poste 239  
jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca**

Services

Québec

Grâce au Service québécois de changement d'adresse de Services Québec ([www.adresse.gouv.qc.ca](http://www.adresse.gouv.qc.ca)), vous pouvez, en une seule démarche, aviser les six ministères et organismes suivants de votre changement d'adresse :

- Directeur général des élections du Québec;
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- Revenu Québec ;
- Régie de l'assurance maladie du Québec;
- Régie des rentes du Québec;
- Société de l'assurance automobile du Québec.

Avant d'utiliser ce service, consultez la liste des renseignements et documents que vous devez avoir en main. Cette liste énumère les renseignements exigés par les ministères et organismes que vous désirez aviser.

Services Québec, c'est **la** porte d'entrée aux services gouvernementaux.

Nos meilleures salutations,  
Services Québec, [www.gouv.qc.ca](http://www.gouv.qc.ca)

# Les Écuries Espérance



Sur la photo : Solange Couturier et Isabelle Lebrun

Les Écuries Espérance de Ragueneau sont fières de la formation acquise en *équitation thérapeutique*, un nouveau volet offert à leur centre équestre situé au 34, montée Taillardat. Ce nouveau service donnera la chance à des cavaliers de tous âges de pratiquer une nouvelle activité même en ayant des limitations visuelles, corporelles ou auditives. Le centre aura bientôt la chance d'avoir de nouvelles infrastructures pouvant accueillir des gens à mobilité réduite, en plus d'accueillir la clientèle régulière et touristique par des leçons et des randonnées en forêt, le tout supervisé par une instructrice certifiée par la Fédération équestre du Québec.



Bienvenue à tous et visitez notre page Facebook *Les Écuries Espérance*.



## Bibliothèque



### Heures d'ouverture

**Lundi : 13 h 30 à 15 h 30**

**Mardi : 18 h 30 à 20 h 30**

**Mercredi : 18 h 30 à 20 h 30**

### Quelques nouveautés...

Les héritiers du fleuve – Tome 3 de Louise Tremblay-D'Essiambre

Gaby Bernier – Tome 3 de Pauline Gill

Mensonges sur le plateau Mont-Royal – Tome 2 de Michel David

Les gardiens de la lumière – Tome 1 et 2 de Michel Langlois

Chronique d'une p'tite ville – Tome 1, 2 et 3 de Mario Hade

La grange d'en haut – Tome 2 de Micheline Dalpé

### Une naissance, un livre

Pour les enfants de moins d'un an qui s'inscrivent à la bibliothèque, nous offrons une trousse comprenant un album de *Toupie* ou *Maki*, une revue *Enfants Québec* et un disque compact de comptines. Venez inscrire vos petits bouts de chou.

### Café du Bouquilleur

L'activité « *Café du Bouquilleur* » fait relâche pour la période estivale. De retour à l'automne.



### Demande spéciale de volume

Veillez noter qu'en tout temps, il est possible de commander un livre que nous ne possédons pas à la bibliothèque. Ce service de prêt spécial est gratuit, profitez-en !

**Edith et Rachelle, bibliothécaires**

Pour nous rejoindre : 418 567-2291, poste 5302

[www.facebook.com/biblioragueneau](http://www.facebook.com/biblioragueneau)



## Service d'urbanisme



### Inspecteur en bâtiment

Certains travaux nécessitent un permis afin d'être effectués en conformité avec les règlements municipaux. L'inspecteur en bâtiment rencontre les gens le MERCREDI sur rendez-vous. Communiquez au 418 567-2345.

### Règlement concernant les chevaux

Suite à quelques plaintes reçues de citoyens, nous vous rappelons qu'il est **interdit de laisser un cheval faire des excréments sur un chemin public ou en bordure de celui-ci**. (Règlement 2003-99, article 8.21)



### Abri temporaire

Nous vous avisons que la date limite pour démanteler vos abris d'auto est le 15 mai.



# Soirée hommage 2014

*Félicitations à tous les récipiendaires  
et à l'Office municipal d'habitation de Ragueneau  
qui a remporté le trophée Georges-Henri Gagné.*

*Bravo à tous et merci pour votre implication !*



## Levons notre chapeau

*Félicitations à monsieur Frédéric Ouellet*

qui a complété avec succès la formation Pompier 1 de l'École nationale des pompiers du Québec dispensée par le Service aux entreprises de la Commission scolaire de l'Estuaire. La municipalité de Ragueneau est reconnaissante de votre implication et de votre persévérance. Félicitations de votre collaboration et de votre intérêt à la sécurité de vos concitoyens.

## Le Théâtre Éducatif de Ragueneau présente : Voyage au fond de L'intimidation

**Y assister c'est dénoncer**



Cette année, les participants et partenaires du théâtre éducatif de Ragueneau présentent une pièce sur la thématique de l'intimidation. Vous en avez sûrement entendu parler, vous avez peut-être été témoins, impliqués, concernés. Alors on invite toute la population de la Manicouagan à assister à cette pièce jouée par des jeunes et adultes avec une première partie jouée par les aînés. N'ayez craintes, le sujet est des plus sérieux mais la pièce ne sera pas lourde, vous chanterez, réfléchirez, réagirez et assisterez aussi à des moments cocasses et humoristiques.

« Voyage au fond de l'intimidation », c'est une croisière dans des lieux géographiques et fictifs. Chacun de ces lieux représentent quelque chose qu'il faut considérer pour contrer l'intimidation.

Tommy, Valérie et Julie rencontreront plusieurs personnages qui donneront réponses à leurs questionnements.

**Cette pièce sera présentée les jeudi 8 mai et vendredi 9 mai à 20 h au Centre communautaire Édouard-Jean de Ragueneau.**

**Partenaires :** Centre communautaire pour les aînés de Ragueneau, Municipalité de Ragueneau, Maison des jeunes La Boîte, CSSSMHC-M (CLSC Marie-Leblanc Côté).

L'école Sainte-Marie et L'Unité régionale des loisirs et sports Côte-Nord.

**Prix :** 7 \$ (servant à autofinancer le projet, **billets en vente à l'entrée**)

Pour information :

Jean-Pierre Simard, CSSSHC-M au 418 567-2910 ou Kézanne Imbeault, MDJ La boîte au 418 295-3735 (le soir à la MDJ)



**LOCATION EXCAVATION**  
**R • S • M • F**

LICENCE R.B.Q. : 2869-1905-39

**TERRASSEMENT • SABLE ET GRAVIER • DÉNEIGEMENT**  
**LOCATION DE MACHINERIE LOURDE • TRAVAUX GÉNIE CIVIL**

628, Route 138, C.P. 367,  
Ragueneau (Québec)  
G0H 1S0

**Tél. : (418) 567-4843**  
**Fax : (418) 567-2067**

**GROUPE-CONSEIL**  
**TDA**

26, boulevard Comeau  
Baie-Comeau (Québec)  
G4Z 3A8

Tél. : (418) 296-6711  
Télec. : (418) 296-8971  
info@gctda.com



**AlimentAction**  
La Manicouagan cuisine sa forme

**Regroupement AlimentAction**  
217A, boul La Salle  
Baie-Comeau, (Qc), G4Z 1S7  
Tel : 418 296-2686, poste 5  
Fax : 418 296-2766

**Coordonnateur : Jacques Picard**  
jacquespicard@cbmanicouagan.com

- **DÉNEIGEMENT**
- **MOTOCULTEUR**

---

**Marcel Proulx**

Tél. : 418-567-2927  
Cell. : 418-297-4091




185, route 138  
Ragueneau QC G0H 1S0



**Annie Cloutier**  
Agente de développement rural

Tél. : 418 296-2593 poste 229  
acloutier@idmanic.ca

**INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT**  
MANICOUAGAN (CLD)



**Télévision Régionale de la Péninsule inc.**

113, rue Vallilée, C.P. 2025  
Chute-aux-Outardes (Qc)  
G0H 1C0

Téléphone : 418.567.2650  
Télécopieur : 418.567.4234

Sonya Paquet,  
Directrice  
tvrpsonya@globetrotter.net

**SADC**

Société  
d'aide au développement  
de la collectivité

MANICOUAGAN

**Stéphanie Landry**  
Conseillère en développement  
économique et local

810, rue Bossé bureau 101  
Baie-Comeau (Québec) G5C 1L6  
T. 418 295-SADC F. 418 295-7233  
slandry@sadcmanic.ca

www.sadcmanic.ca



**Nick Monzerolle**

Ragueneau  
Tél. : 567-8484

**Déneigement et rotoculteur**

**Réserver votre  
espace publicitaire**